

## Structure et fonctionnement de VIA

### Table des matières

<b>1) Organigramme</b> .....	2
<b>2) Les secteurs (rôles, activités et objectifs)</b> .....	3
<b>2.1) Secteurs Ateliers</b> .....	3
2.1.1) Organisation.....	4
2.1.2) Animation.....	4
<b>2.2) Secteur Médias</b> .....	4
2.2.1) Publication.....	4
2.2.2) Vidéos.....	5
<b>2.3) Secteur Financier</b> .....	5
2.3.1) Trésorerie.....	6
2.3.2) Recherche de fonds.....	6
<b>2.4) Secteur Événement</b> .....	6
<b>2.5) Secteur Communication</b> .....	7
2.5.1) Site web.....	7
2.5.2) Marketing.....	7
<b>3) Fonctionnement interne</b> .....	8
<b>3.1) La présidence</b> .....	8
<b>3.2) Les responsables de secteur/de sous-secteur</b> .....	9
<b>3.3) Les bénévoles</b> .....	10



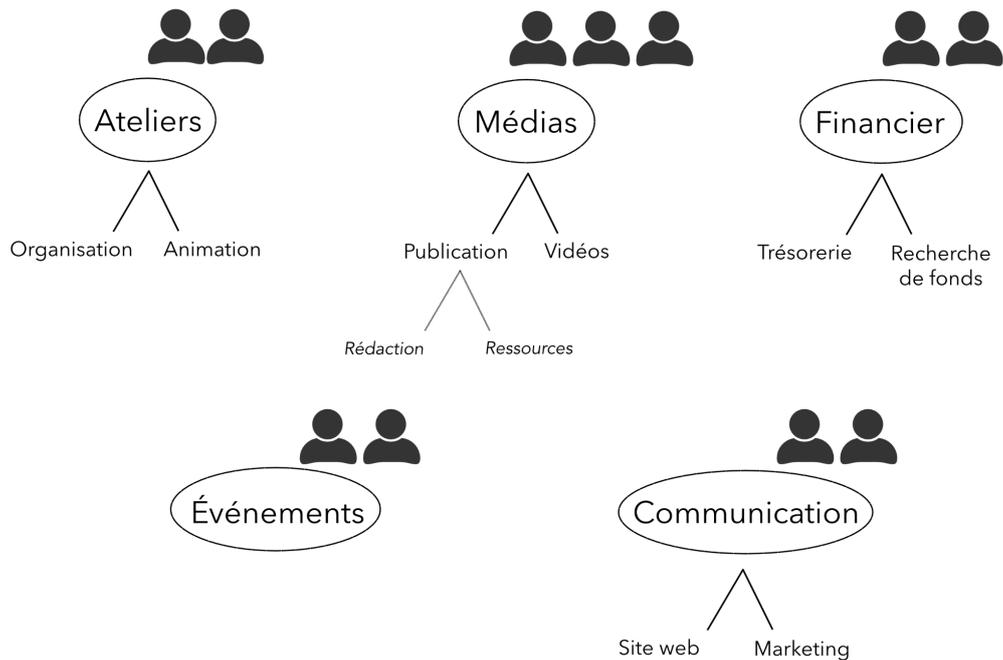
## 1) Organigramme

  
= responsables,  
membres du  
Comité  
(9-13 pers.)

Co-présidence 



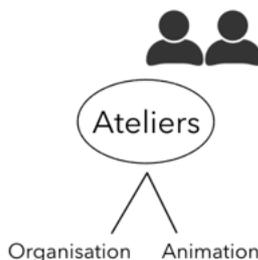
Responsables de  
secteur



Bénévoles

## 2) Les secteurs (rôles, activités et objectifs)

### 2.1) Secteurs Ateliers



**Le concept des Ateliers Via est inédit en Suisse.** Il s'agit de proposer des ateliers pour des jeunes subissant ou ayant subi des violences scolaires et qui sont atteints dans leur bien-être par ces expériences. Actuellement, nous sommes dans la phase de préparation et de promotion de nos ateliers, ceux-ci n'ont encore pas commencé.

Les violences scolaires sont variées dans la forme : rejet, moquerie, coup physique, insulte, fausse rumeur, menace, etc. Parfois, les élèves sont harcelés, on parle ici de la répercussion de violences scolaires au quotidien, avec une difficulté pour la personne de se défendre dans sa situation.

**Qu'est-ce que c'est ?** Nos ateliers sont donc des espaces créés afin de pouvoir exprimer, d'une façon ou d'une autre, cette souffrance qui part du milieu scolaire. C'est une occasion pour les jeunes participants de pouvoir rencontrer d'autres jeunes de leur âge ayant vécu des expériences similaires. Les différentes activités que nous proposons leur permettent de se divertir, de créer du lien et de soutenir dans leurs difficultés individuelles. Pour les 7-12 ans, nous voulons offrir beaucoup de moments de jeux ludiques, ces derniers jouant un rôle médiateur permettant divers moyens d'expressions de leurs émotions, pensées, etc. Pour les 13-16 ans, les ateliers seront définis comme des « espaces de discussions », avec du jeu également.

**Quels animateurs ?** Juliette et Loïc (co-présidents de VIA et étudiants en psychologie), Anne Jeger (psychologue FSP)

**Où ?** A la maison de quartier Pôle Sud à Lausanne

**Quand ?** Les ateliers se déroulent par session de huit mercredi après-midi (n'ont pas lieu durant vacances scolaires)

**Quel prix ?** Une session coûte 60CHF.

#### Pourquoi proposer ces ateliers ?

- ⇒ Un enfant ayant subi du harcèlement à l'école ou autre expérience négative a plusieurs solutions. Celles-ci sont les psychologues, les pédiatres et les médecins. Il est important que cet enfant ait la possibilité d'avoir des liens de soutien provenant de jeunes de son âge. Ces liens amicaux sont des clés essentielles au développement des enfants, et nos ateliers offrent cette possibilité de s'entourer, partager avec des pairs, créer des liens d'amitié importants, le tout dans un cadre sécurisant.

### 2.1.1) Organisation

Premier sous-secteur du secteur « Ateliers ».

Responsable : 1 personne

Il s'agit ici d'organiser le programme des ateliers, anticiper les coûts, gérer la location de locaux ou autres activités et assurer la promotion des ateliers. Il est également important de s'assurer que le processus d'inscription sur le site fonctionne.

### 2.1.2) Animation

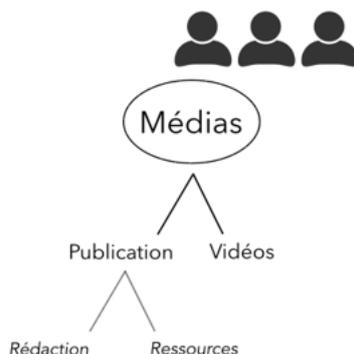
Deuxième sous-secteur du secteur « Ateliers ».

Responsable : 1 personne.

A l'heure actuelle, les ateliers n'ont pas encore commencé et donc nous n'avons pas de travail d'animation à proposer.

Il s'agira de s'assurer de la bonne animation des ateliers, que ce soit au niveau des animateurs, du matériel nécessaire ou encore du contact avec les parents.

## 2.2) Secteur Médias



VIA se veut également être une **plateforme d'informations et de conseils** relativement au sujet des violences scolaires. De nombreux sujets sont abordés dans les médias relativement au harcèlement scolaire, au bien-être des jeunes au sein des écoles, etc., mais il n'existe pas de plateforme qui centralise les contenus vis-à-vis de ces problématiques.

Nous proposons donc des **articles** rédigés par des professionnels ou des étudiants, des **publications** sur les réseaux sociaux, des **témoignages** et des **interviews**. De nombreuses **ressources** sont partagées sur le site et sur les réseaux sociaux également.

Nous proposons également quelques **conseils** pour des personnes concernées par le harcèlement scolaire (victimes, parents, témoins).

Plateformes de diffusion : Instagram, Facebook, YouTube, TikTok, Site web.

### 2.2.1) Publication

Premier sous-secteur du secteur « Médias ».

Responsables : il y en a 2. Un pour la partie « rédaction » et un pour la partie « ressources ».

**La partie rédaction** englobe la création de contenus écrits (articles, posts informatifs sur réseaux sociaux).

En général, il y a à peu près un article par semaine qui sort sur le site. Celui-ci est également promu sur nos réseaux sociaux par la personne en charge (le community manager).

Il y a une publication par semaine qui sort sur les réseaux sociaux. Elle peut être informative ou promotionnelle (promotion du site, d'un article, des ateliers, etc.).

**La partie ressources** englobe la recherche et le partage de travaux liés à nos sujets. Cela peut être du contenu très varié : un article de journal, une étude, un podcast, une émission, un témoignage, etc.

En général, au moins une ressource est publiée chaque semaine. Elle est publiée sur le site et sur les réseaux sociaux (en story sur Instagram et en post sur Facebook).

## 2.2.2) Vidéos

Deuxième sous-secteur de « Médias ».

Responsable : 1 personne.

Le sous-secteur Vidéos s'occupe du tournage et du montage des vidéos pour VIA. Plusieurs types de vidéos sont possibles : témoignages d'anciennes victimes de harcèlement scolaire, témoignages de parents, interviews avec des professionnels, interviews d'enfants sur leurs opinions de l'école, etc. La seule règle est qu'il faut que ça reste dans le cadre de nos problématiques.

L'équipe « Vidéos » doit également s'assurer que les vidéos soient bien publiées sur le site et nos réseaux sociaux. Nous publions des vidéos de format différents : courtes (TikTok, Insta reels), moyennes et longues.

Nous visons deux vidéos publiées par mois.

## 2.3) Secteur Financier



Afin de réaliser nos objectifs, Via doit avoir des ressources financières. Un coût est associé aux ateliers, au marketing, à la gestion du domaine et du site web, aux événements, etc.

Nos principales sources de financement actuelles sont : des partenariats (rabais sur des produits, dons d'argent) et des cotisations de membres de soutien.

## 2.3.1) Trésorerie

Premier sous-secteur du secteur Financier.

Responsable : 1 personne.

Le trésorier doit s'assurer de la bonne tenue des comptes, en vérifiant les entrées et sorties d'argent. Un bilan comptable doit être fait à la fin de l'année. Sa tâche est également de s'assurer du bon fonctionnement des systèmes de paiement (site, Twint, RaiseNow, etc.)

Dans ce sous-secteur, il faut également assurer la bonne tenue du système de cotisations (envoi de bulletins de versement, envoi de confirmations de paiement, envoi de carte de remerciement).

## 2.3.2) Recherche de fonds

Deuxième sous-secteur du secteur Financier.

Responsable : 1 personne

L'objectif est d'assurer une rentrée des fonds permettant à Via de vivre sur le long-terme. Cette rentrée d'argent se fait grâce à plusieurs sources potentielles :

- Cotisations : faire en sorte de promouvoir le système et d'amener plus de personnes à cotiser
- Demandes de fonds (entreprises, fondations, institutions, programmes de fonds, ville de Lausanne, etc.)
- Tirelires caritatives : des tirelires disposées avec une petite affiche dans des commerces de la région lausannoise. A pour but de récolter du pourboire et de créer un peu plus de visibilité.
- Autre(s) projet(s) potentiel(s)

## 2.4) Secteur Événement



Responsable(s) : 1-2 personne(s)

Le secteur Événement a pour objectif d'organiser quelques événements au cours de l'année. Ceux-ci ont deux buts principaux :

- Promouvoir l'association, la visibilité
- Faire rentrer des fonds

Les événements organisés doivent, si possible, également promouvoir la jeunesse. Ces événements peuvent donc être des vecteurs transmettant nos messages fondamentaux.

En ce qui concerne le sponsoring, les membres du secteur « Événement » travaillent en collaboration avec la co-présidence. C'est également avec la co-présidence (et la personne en charge de la trésorerie) que se définissent le budget pour chaque événement.

## 2.5) Secteur Communication



Ce secteur a pour but de visibiliser au mieux et le plus possible le travail et l'esprit de notre association. Les choses les plus importantes à visibiliser sont :

- Les ateliers
- Les articles/posts informatifs
- Les vidéos (témoignages, interviews)

### 2.5.1) Site web

Premier sous-secteur de « Communication »

Responsable : 1 personne

Le site web et sa gestion sont très importants pour Via. Figure sur celui-ci :

- Une présentation de la co-présidence et du comité
- Notre approche des violences scolaires
- Nos valeurs
- Toutes nos publications (articles, vidéos, ressources)
- Des conseils
- Un formulaire d'inscription aux cotisations
- Un formulaire de contacts
- Un formulaire d'inscription aux ateliers

Le ou les bénévole(s) de ce sous-secteur s'occupent de vérifier que le site fonctionne bien et le modifient selon les différentes demandes des autres membres, notamment de la présidence.

### 2.5.2) Marketing

Deuxième sous-secteur de « Communication »

Responsable : 1 personne

L'équipe Marketing est chargée de visibiliser l'association et ses prestations. Cela se fait par plusieurs moyens, notamment :

- Les affiches et flyers
- La promotion par partenariats

- Les réseaux sociaux

C'est également au sein de ce sous-secteur qu'une ou plusieurs personnes s'occupent du Community Management :

- Interactions avec les utilisateurs (par ex : sondages, quizz)
- Publicité, promotion
- Publication des contenus (par ex : se charge de publier les posts)

## 3) Fonctionnement interne

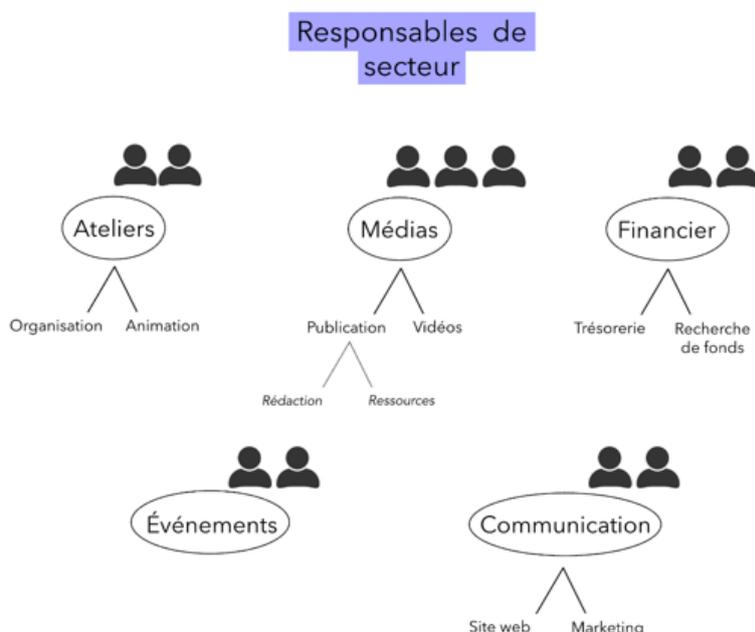
### 3.1) La présidence

Co-présidence 

Elle est composée de deux co-présidents. Ils s'assurent de la bonne direction de l'association. Leurs activités principales sont :

- Définition des objectifs de l'association en général
- Secrétariat (e-mails, tâches administratives)
- Gestion du budget
- Organisation des réunions avec les membres du Comité
- Organisation des réunions avec tous les membres
- Recrutement
- Réflexion quant à l'image de l'association et à son approche des violences scolaires
- (Pour l'instant) Direction du secteur « Ateliers »
- Interviews
- Discussions régulières avec les différents responsables de secteurs
- Aide diverse là où il y a besoin

## 3.2) Les responsables de secteur/de sous-secteur



Mandat des responsables : en règle générale, le rôle de responsable est proposé aux bénévoles qui se sont déjà un peu investis pendant quelques temps et qui souhaitent continuer à le faire. En tant que responsable, la présidence propose un mandat de 6 mois et discute, avec la personne, des activités, du rôle, du cahier des charges et des objectifs que le responsable veut avoir.

Durée de mandat : 6 mois. Après six mois, les responsables et les coprésidents discutent et décident ensemble d'une éventuelle prolongation du rôle de responsable, selon la situation et l'envie de chacun.

Périodes de mandat : (flexible selon les situations)

- de Septembre à Janvier
- de Février à Août

**Les responsables sont les membres en charge du secteur dans lequel ils se trouvent**, c'est-à-dire qu'ils dirigent eux-mêmes les activités et les bénévoles, tout en étant en contact quotidien avec la coprésidence et les autres membres. Ils ont chacun un cahier de charges, co-construit avec la présidence, pour les aider à se diriger dans les activités.

Le/la responsable s'assure que son secteur va dans la bonne direction et respecte, au mieux, les objectifs fixés avec la présidence.

S'il y a plusieurs bénévoles dans tel secteur, c'est au responsable de discuter avec eux de la répartition des tâches, des éventuelles réunions de secteur, de les relancer s'il faut ou encore de recruter d'autres bénévoles s'il y en a le besoin. En ce qui concerne le recrutement de bénévoles, les responsables discutent avec ces derniers et leur proposent un mandat de 1-2 mois avec un rôle spécifique, discuté à l'avance.

Réunion de Comité : les responsables sont membres du Comité de Via. Une réunion par mois est organisée, au sein de laquelle sont discutés l'avancée de l'association, les points à réfléchir et les développements de chaque secteur.

### 3.3) Les bénévoles

Mandat des bénévoles : 1-2 mois (selon l'envie du/de la bénévole). A la fin de cette durée, le/la responsable et le/la bénévole discute d'un éventuel renouvellement de mandat, d'un changement de rôle ou de résiliation.

**Les bénévoles offrent un coup de main dans un ou plusieurs secteurs, selon leurs disponibilités.** Ils collaborent avec le responsable de leur secteur et ont un rôle bien spécifique, attribué après des discussions avec le/la responsable.

Exemple : suite à des discussions avec le Responsable Marketing, le bénévole 1 s'occupe du Community Management.

Il est bien-entendu possible pour les bénévoles de devenir responsable de secteur.

Réunions de membres : les bénévoles sont invités aux réunions de membres qui ont lieu environ chaque mois ainsi qu'aux AG.